

Nantes, le 2 octobre 2020

## TRANSITION ECOLOGIQUE

# Journée de l'économie circulaire en Pays de la Loire : l'Etat et la Région veulent accélérer la dynamique

Événement dématérialisé, mardi 6 octobre de 9h30 à 17h30

Repenser les modes de production et de consommation pour gérer les ressources de façon plus responsable et entrer dans la boucle d'une économie circulaire est un axe fort de la transition écologique. Pour accompagner la mutation et encourager la dynamique, la Région des Pays de la Loire, la DREAL et l'ADEME, organisent une journée dédiée à l'économie circulaire le 6 octobre 2020. Ce rendez-vous annuel propose des témoignages et rencontres avec des porteurs de projets et des acteurs régionaux qui développent des solutions innovantes et concrètes sur le territoire. Les 31 lauréats de l'appel à projets « économie circulaire 2020 » seront dévoilés en introduction de la journée.

« Depuis la mise en œuvre du plan d'actions régional économie circulaire 2018-2025, de nombreuses initiatives ont déjà émergé en Pays de la Loire, notamment à travers l'appel à projets « Economie circulaire » qui soutient des projets innovants. Ces projets témoignent d'une véritable dynamique en faveur de l'économie circulaire sur notre territoire que nous continuons d'encourager, aux côtés de nos partenaires, pour accéder à un nouveau modèle sobre en ressources, créateur de valeurs et d'emplois durables. », affirme Jean-Michel Buf, conseiller régional délégué à l'économie circulaire.

Réemploi, réparation, recyclage, écoconception, écologie industrielle et territoriale, information des citoyens, réduction des emballages plastiques, achats responsables... afin de rencontrer ceux qui rendent possible l'économie circulaire en Pays de la Loire, vous êtes cordialement invité(e) à

### Participer à la journée régionale de l'économie circulaire Événement dématérialisé de 9h30 à 17h30

Pour se connecter : <http://bit.ly/journee-eco-circulaire>

#### Résumé du programme

**9h30 – Lancement de la journée**, en présence de Jean-Michel Buf, conseiller régional délégué à l'économie circulaire, Pierre Siefert, adjoint à la directrice de la DREAL, et Franck Dumaitre, directeur de l'ADEME des Pays de la Loire.

**Annnonce des 31 lauréats de l'appel à projets « économie circulaire 2020 »**

**10h15 - Table ronde : Ecoconception et réduction du plastique : quelles réalités en Pays de la Loire ?**  
Avec les témoignages de lauréats de l'appel à projets économie circulaire 2019.

**13h30 - Conférences courtes pour mieux comprendre l'économie circulaire**

**Témoignages de solutions concrètes par des acteurs régionaux**

**Echanges avec ceux qui accompagnent l'économie circulaire en Pays de la Loire** (Région, ADEME, DREAL, Chambres consulaires, associations...)

➤ [Accéder au programme détaillé.](#)

#### CONTACTS PRESSE

Région des Pays de la Loire - Sophie Ferger : [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) - 07 72 21 16 97  
 DREAL – Frédérique Frétard - [com.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr) - 02 72 74 73 34  
 ADEME – Chrystèle Chauvet - [chrystele.chauvet@ademe.fr](mailto:chrystele.chauvet@ademe.fr) - 02 40 35 32 34

## Annexe – Le fonctionnement de l'économie circulaire

**Faire plus avec moins.** L'économie circulaire vise à développer de nouvelles manières de produire et consommer pour limiter la consommation de ressources et à réintroduire la matière contenue dans les déchets dans les cycles de production. Elle contribue à dynamiser à développer une économie de production, de réutilisation, de recyclage et de consommation en boucle courte et locale.

### Le portage de la politique économie circulaire en Pays de la Loire

Dans la continuité de sa politique transition écologique pour une croissance verte adoptée en mars 2018, la Région des Pays de la Loire a approuvé son premier plan d'actions économie circulaire 2018-2025 lors de la session du 17 octobre 2019. Ce plan d'actions fait l'objet d'un portage très fort avec la DREAL et l'ADEME.

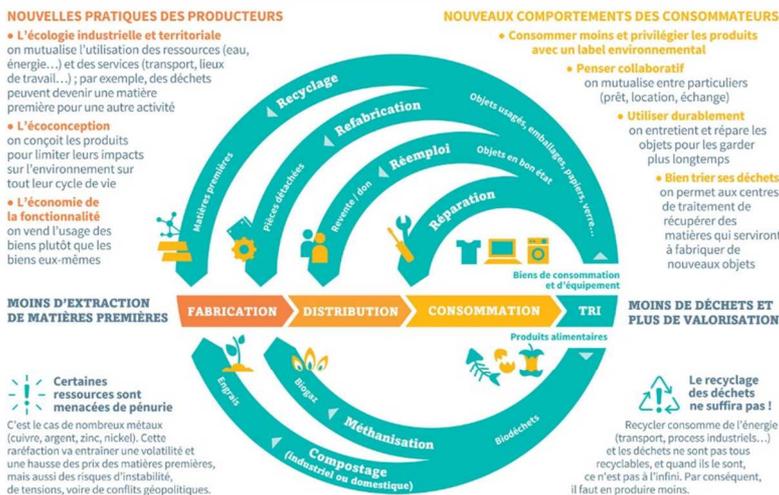
## L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : COMMENT ÇA MARCHE ?

NOTRE FAÇON DE PRODUIRE ET DE CONSOMMER N'EST PAS « DURABLE ». IL EST NÉCESSAIRE ET POSSIBLE D'ADOPTER UN MODÈLE PLUS VERTUEUX. AVEC DE NOMBREUX BÉNÉFICES À LA CLÉ, PAS SEULEMENT ENVIRONNEMENTAUX.

### POURQUOI LE SYSTÈME LINÉAIRE A ATTEINT SES LIMITES ?



### L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : FAIRE PLUS ET MIEUX AVEC MOINS



### DES BÉNÉFICES POUR TOUS



Des emplois créés localement : déjà **3 %** des emplois sont liés à l'économie circulaire en France et de nouveaux métiers voient le jour.



Un lien social renforcé avec de nouvelles formes d'activités, liées à l'économie sociale et solidaire, et de nouvelles pratiques collaboratives : ateliers de réparation, troc, location, partage...

#### POUR ALLER PLUS LOIN

[www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire](http://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire)  
[www.quefairedemesdechets.fr](http://www.quefairedemesdechets.fr)  
[www.ademe.fr/labels-environnementaux](http://www.ademe.fr/labels-environnementaux)

